

15 JUIN 2018

Massiac, le 12 juin 2018



BUREAU DU COURRIER

PREFECTURE DU CANTAL

Madame le préfet

2 Cours Monthyon

BP 529

15005 AURILLAC cedex

Nos références :

Affaire suivie par : Véronique MERAND, Animatrice du SAGE Alagnon
N/Réf : VME/2018/07

Objet : Sollicitation de lancement de l'enquête publique du SAGE Alagnon

Madame le préfet,

Le projet de SAGE Alagnon est en phase finale d'élaboration. Il a été soumis à consultation des assemblées d'aout à décembre 2018. Les avis ont été étudiés par le Bureau et par la CLE du SAGE. Un rapport permettant de recueillir et analyser ces avis a été rédigé.

La CLE qui s'est réunie le 31 mai a retenu une nouvelle version du projet de SAGE amendée et validé le lancement de la phase suivante qui consiste à réaliser l'enquête publique (cf. délibération jointe).

Le bassin versant de l'Alagnon est situé sur 3 départements (Cantal, Haute-Loire et Puy-de-Dôme). 71% du bassin étant situé dans le département du Cantal, le Préfet du Cantal a été désigné Préfet coordonnateur du SAGE Alagnon.

En vertu des articles 123-1 et suivants du code de l'environnement, le SAGE est soumis à enquête publique. Je vous remercie donc de bien vouloir ouvrir et organiser cette enquête publique sur le projet de SAGE Alagnon.

Comme vu avec vos services, il est prévu de commencer l'enquête en septembre afin d'éviter la période estivale et garantir ainsi une meilleure participation du public.

Vous pourrez trouver ci-joints les documents du SAGE (en 2 exemplaires) sur lesquels portera l'enquête publique.

L'animatrice du SAGE, Mme Véronique MERAND, est à votre disposition pour accompagner cette enquête tant sur le plan technique qu'organisationnel.

.../...





Les documents soumis à l'enquête sont aussi disponibles sur le site internet du SIGAL :
<http://www.alagnon-sigal.fr/le-sage/documents-et-publications/>

Nous vous prions de bien vouloir considérer cette demande et d'agréer, madame le préfet, l'expression de mes salutations distinguées.

La Présidente de la CLE du SAGE Alagnon
Mme Nicole VIGUES

Documents joints :

- PAGD : 2 exemplaires
- Règlement : 2 exemplaires
- Atlas cartographique : 2 exemplaires
- Rapport de synthèse de présentation du SAGE : 2 exemplaires
- Rapport bilan de la consultation des assemblées
- Rapport environnemental
- Délibération de la CLE

Organismes en copie du courrier :

- Préfecture de Haute-Loire
- Préfecture du Puy-de-Dôme
- DREAL Auvergne-Rhône Alpes

